



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 6440

N° de rapport : 23	lee
Demandeur : Colt Colee 1 - Sel Dillo Personne sur place : Ro DAUX	lee
Personne sur place Robalt Code EAN de l'installation :	lee
Personne sur place Robalt Code EAN de l'installation :	lee
Date de visite :	lee
Date de visite :	
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 □ 276 bis et dérogations □ 271 bis □ 278	
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11	
Description de l'installation visitée :	
Tension d'utilisation :  □3N400 V □3x230V □2x230V □1N400V  Nombre de tableaux : 2 nombre de circuits terminaux : 7 +	2
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	~
Description En ordre Pas en ordre déres	300
Correspondances des schémas à l'installation dérog.	
Etat du matériel électrique installé	
Mesures de protection contre les contacts directs	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test  Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	
Identification des appareils de mesure : reprise dans/le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.  Manquements / Notes :	
THE RESERVE OF THE STREET AND A SECRETARISM SECTION OF THE SECRETARISM SECTION ASSESSMENT OF THE SECRETARISM SECTION OF THE SE	
Voir Annexe	
Billion of the state of the sta	
Conclusion:	Z
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 -
le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	60
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité d'au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.	EC-E2
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.	73(fr)/
Nom et visa de l'inspecteur: Pour SOCOTEC BELØIUM ASBL,  Nom et visa du demandeur pour réception :  Nom et visa du demandeur pour réception :  ROBAUX FR	
www.certigreen.bo Tél. 0471/580.708	8

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0510 23 160925 05
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
$\square$ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  A Morand de plan et et par de l'info lle  tian I Plane et la separe de Terra.  A Morand de plane et et par de Terra.  A Morand de plane et et l'alime aux endroits suivants:  A Morand de plane et et l'alime et l'alime et colle aliel ment obt or comptent en l'internation de l'aliment et colle aliel ment obt or comptent en l'en conference et colle aliel ment obt or comptent en l'en conference et colle aliel ment obt or comptent en l'en conference et colle aliel ment obt or comptent en le colle au ettente (Volant).  CUFFARO WWW.certigreen.be morante de conference et colle aliel de colle de colle aliel d
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be